



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

budget

Question écrite n° 66468

Texte de la question

M. François Sauvadet attire l'attention de Mme la secrétaire d'État, auprès de la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, chargée de l'enseignement supérieur et de la recherche, sur la proposition actuelle pour le CPER-recherche en Bourgogne. De nombreuses personnes s'inquiètent du budget proposé à la région Bourgogne pour faire vivre ses projets liés à l'enseignement supérieur et la recherche. Avec un soutien de moins de 5,5 millions d'euros, la Bourgogne appartiendrait aux régions les moins dotées de France en ce domaine. Ces réductions budgétaires affecteront la qualité de la recherche conduite ainsi que l'attractivité de la région. De plus, au regard de l'important travail de coordination et de rationalisation mené par les organismes de recherche bourguignons pour développer une stratégie commune de développement, la proposition ministérielle n'est pas cohérente avec les priorités définies par les acteurs eux-mêmes. À l'heure où le Gouvernement souhaite confier des compétences plus importantes à des régions élargies, ce mépris des acteurs locaux est en contradiction totale avec les discours tenus. Aussi, il lui demande de bien vouloir reconsidérer la dotation proposée pour le CPER-Recherche en Bourgogne.

Données clés

Auteur : [M. François Sauvadet](#)

Circonscription : Côte-d'Or (4^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 66468

Rubrique : Recherche

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 octobre 2014](#), page 8550

Question retirée le : 23 août 2016 (Fin de mandat)